

Activités réservées :

- 1) L'ordonnance collective (OC-6073) peut être initiée par les infirmières et inhalothérapeutes.
- 2) Le prélèvement peut être effectué par les : infirmières, inhalothérapeutes, infirmières auxiliaires, technologistes médicaux, physiothérapeutes, audiologistes, dentistes, diététistes/nutritionnistes, hygiénistes dentaires, orthophonistes, techniciens ambulanciers paramédics et tout autre intervenant autorisé par le MSSS.

Équipement de protection individuelle (ÉPI)

L'usager doit porter un masque de procédure et être placé dans une salle d'attente dédiée ou une pièce réservée avec son accompagnateur. Le port du masque est recommandé lorsqu'il se trouve à moins de deux mètres d'une autre personne (travailleur de la santé, autre usager, visiteur). Ceci est applicable pour tous les secteurs de soins.

1. Évaluer la situation clinique de l'usager et les interventions effectuées afin d'appliquer les précautions additionnelles

Usagers symptomatiques :

➤ **Gouttelettes - Contact avec protection oculaire**

- Masque de procédure ou N-95 dans zone tiède;
- Protection oculaire;
- Blouse à manche longue non stérile;
- Gants non stériles à usage unique.

➤ **Aériennes - Contact avec protection oculaire (ajout du masque N-95)**

Lors de la réalisation de certaines interventions médicales générant des aérosols (IMGA). Pour la liste des IMGA, se référer à *Interventions médicales générant des aérosols chez les cas suspectés ou confirmés COVID-19*.

Usagers asymptomatiques :

➤ **Pratiques de base pandémie**

- Masque de procédure;
- Protection oculaire.

2. Retirer l'équipement de protection individuelle

- Le retrait de l'équipement doit être réalisé de façon sécuritaire et à la sortie de la salle d'examen :
 - Retirer les gants et procéder à l'hygiène des mains (HDM);
 - Retirer la blouse, la disposer et procéder à l'HDM;
 - Au besoin, retirer la protection oculaire et la désinfecter selon la procédure établie;
 - Au besoin, retirer le masque, le jeter et procéder à l'HDM;
 - Remettre un nouveau masque, s'il y a lieu.

Manipulations des prélèvements

1. Désinfecter l'extérieur du tube avec la lingette désinfectante.
2. Retirer les gants et procéder à l'hygiène des mains (HDM).
3. Procéder à l'identification du prélèvement (double identification selon la procédure habituelle), soit inscription manuelle ou apposer une étiquette d'identification informatique.
4. Placer le tube dans un sac pour spécimen biohazard contenant du papier absorbant (1 seul tube par sac) et refermer le sac de façon hermétique.
5. Procéder à l'HDM.
6. S'assurer que la requête COVID-19 du MSSS est dûment complétée et la placer dans un sac *Ziploc* différent de celui du tube. Toutes les requêtes peuvent être jumelées dans le même sac.
7. Enrouler le sac et mettre l'échantillon sur un portoir afin de maintenir vertical.
8. Placer le portoir dans un grand sac de plastique refermable qui sera déposé dans la glacière (ou boîte), ajouter des blocs réfrigérants afin de préserver à une température entre 2 et 8°C et l'acheminer au laboratoire de référence. Si requis, aviser avant l'envoi des spécimens.
9. Respecter les indications pour la conservation des spécimens (le *délai maximal d'acheminement au laboratoire ne doit pas dépasser 4 heures*).
10. S'assurer que le personnel qui transporte les tubes est formé aux pratiques de manipulation sécuritaire, aux déversements et aux procédures de décontamination. Il s'agit d'un envoi de catégorie B.

Se référer à la Fiche technique - Spécimens de SARS-CoV-2 (COVID-19) provenant de cliniques externes du CISSS de la Montérégie-Centre.

Matériel pour prélèvement

- Équipement de protection individuelle (ÉPI);
- Lingettes désinfectantes utilisée pour la surface de travail;
- Solution hydroalcoolique;
- Étiquettes d'identification pour l'échantillon et requête de laboratoire;
- Bouteille d'eau de source *Eska* ou *Naya*;
- Gobelet gradué en plastique souple de 30 mL;
- Tube de 3,6 mL (milieu de transport « sans additif »);
- Masques de procédure de niveau 1 et niveau 2;
- Sac pour spécimen biohazard et papier absorbant;
- Portoir de laboratoire;
- Glacière ou boîte fournie par le laboratoire et bloc réfrigérant.

TECHNIQUE DE SOINS

Étapes pré-exécutaires par l'intervenant

1. Désinfecter la surface de travail entre chaque usager et déposer un nouveau papier brun sur la table.
2. Procéder à l'hygiène des mains pendant plus de 15 secondes.
3. Rassembler le matériel (se référer à la section *Matériel pour prélèvement* de la page 1).
4. Respecter l'ÉPI (se référer à la section *Équipement de protection individuelle (ÉPI)* de la page 1).
5. **S'assurer que l'utilisateur n'a pas mangé, bu, fumé, vapoté, brossé ses dents ou mâché de la gomme 1 heure avant le prélèvement.** Il est recommandé de respecter le délai d'une heure, mais ne pas refuser de faire le prélèvement.
6. Verser 5 mL d'eau de source *Eska* ou *Naya* dans un gobelet gradué en plastique souple.
7. Offrir le gobelet à l'utilisateur ainsi qu'un tube de prélèvement.

Étapes exécutaires par l'utilisateur

L'utilisateur fera son propre prélèvement selon la procédure :

1. Procéder à l'hygiène des mains (HDM) plus de 15 secondes.
2. Se mettre à au moins deux mètres de distance d'autrui.
3. Retirer le masque et procéder à l'HDM.
4. Porter l'eau, qui a été mise au préalable dans le gobelet, à la bouche sans l'avaler et revêtir un nouveau masque de procédure.
5. Gargariser dans la bouche pendant 5 secondes.
6. Incliner la tête vers l'arrière et gargariser dans la gorge 5 secondes.
7. Répéter le processus (bouche-gorge) 2 autres fois pour un total de 3 fois. Le processus total devrait prendre 30 secondes.
8. Enlever le masque et le jeter à la poubelle.
9. Recrachter l'eau dans le gobelet en prenant garde de ne pas en verser à l'extérieur.
10. Mettre le masque de procédure.

→ AVERTISSEMENT : Pour les employés, remettre obligatoirement un masque de niveau 2.



11. Verser entre 2,5 à 3 mL du contenu du gobelet dans le tube prévu à cet effet et bien remettre le bouchon sur le tube en le vissant fermement. Les rebords du gobelet peuvent être légèrement écrasés pour faciliter le transfert dans le tube.
12. Jeter le gobelet dans la poubelle.
13. Déposer le tube sur le papier brun sur la table.
14. Procéder à l'hygiène des mains.

Étapes post-exécutaires par l'intervenant

1. Procéder à l'hygiène des mains et mettre des gants.
2. Suivre les étapes de manipulations (se référer à la section *Manipulations des prélèvements* de la page 1).
3. Retirer l'équipement de protection individuelle en fonction de la situation clinique de l'utilisateur (se référer à la section *Équipement de protection individuelle (ÉPI)* de la page 1).
4. Procéder à l'hygiène des mains.

Références : CISSMC (2020). Fiche technique – Spécimens de SARS-CoV-2 (COVID-19) provenant de cliniques externes. INSPQ (2021). Interventions médicales générant des aérosols chez les cas suspectés ou confirmés COVID-19 https://www.inspq.gc.ca/sites/default/files/publications/2960_interventions_medicales_generant_aerosols.pdf
INSPQ (2021). Mesures de prévention et contrôle des infections pour les milieux de soins de courte durée <https://www.inspq.gc.ca/publications/2906-pci-soins-aigus-covid19>

Direction émettrice : Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire

Entrée en vigueur : 2021-03-11

AMC-DSIEU-6082 (Rév. 2021-04-23)

Révision : 2021-04-23